

Bessay. Ce bourg situé entre Ste Hermine et Luçon nous accueille pour la 1ère fois en 20 ans de « R4JCV ». Ce samedi 1er juin, les marcheurs du 42 km vont donc découvrir ce bourg et son château, privé mais ouvert à la visite. Parmi les intérêts du site, le parc arboré et le pigeonnier constitué de 3200 « boulines » (niches à pigeon).

La journée commence par une boucle de 6 km autour de Bessay, en direction de Mareuil/Lay pour démarrer. Vous passerez en particulier à Chatelard, lieu-dit connu pour son ancien camp gallo-romain protégé par un étroit méandre de La Smagne.

La Smagne, parlons-en puisque vous allez la remonter (à pied, pas en barque !) jusqu'à St Hermine soit sur environ 18 km. Cet affluent du Lay (il rejoint le Lay au Pont Perrain, 2 km en aval de Chatelard) prend sa source à Bourseguin, à proximité de la forêt de Mervent. Après des débuts bocagers, La Smagne traverse de grandes étendues céréalières où l'irrigation lui fait perdre une bonne partie de sa substance: l'eau.

À partir de Chatelard, vous longez donc la rivière jusqu'à Mainclaye, gros hameau de Bessay, où une plaque commémore un épisode des Guerres de Vendée.

Il faut maintenant prendre un peu d'altitude pour rejoindre le bien nommé « Coteau » et son Logis. Encore quelques hectomètres et vous arrivez au stade de Bessay pour un premier ravitaillement.

Un petit pont vous permet de franchir la rivière pour rejoindre Poisville puis Gendrais. Retour sur les bords de La Smagne au pied d'un coteau boisé.

À proximité de « Les Mottes » (hameau de St Jean de Beugné), vous repassez sur l'autre rive pour aller visiter Chaligny (commune de Ste Pexine). Les différents jardins (classés « jardins remarquables »), les bosquets, les allées font la réputation de ce Logis qui n'a subi aucune transformation depuis le 17^{ième} siècle. À visiter et à savourer, d'autant plus que nous vous y servons votre 2ème collation.

Les randonneurs repartent au plus près de la rivière jusqu'à Rochard (commune de Ste Hermine) où un gué et, je l'espère pour vous, un niveau d'eau assez bas permettront de traverser vers La Coudraie. L'itinéraire se heurte ici à l'A83 (Nantes-Niort). L'obstacle sera franchi en profitant du pont sur La Smagne.

Nous voici au Magny, faubourg sud de Ste Hermine. L'ancien terrain de camping est une aire de repos tranquille au bout de vos 21 premiers kilomètres.

La suite vous fait visiter Ste Hermine, ses petites rues, son église, toujours au plus près de l'eau. Après le Château, après une dernière passerelle, retournez-vous pour dire adieu à la rivière.

Changement de décor avec le « bois de La Forêt » qui sépare la plaine du bocage, Ste Hermine de La Réorthe. Après le hameau de « La Forêt », un sentier raviné vous descend dans la vallée du Lay que vous suivez sur l'espace naturel départemental de La Place. Remontez maintenant vers La Réorthe. Le sentier vous emmène au pied des murailles qui soutiennent les gîtes communaux et

l'école publique. Une pause s'impose.

Par le sentier des écoliers puis le long et large chemin des Cordeaux, le circuit rejoint les prairies de La Rallière. C'est peut-être le moment de faire une photo du troupeau de vaches de race « Salers ». Salers et sale air: apparemment menaçantes avec leur cornes impressionnantes, elles sont finalement bien paisibles.

Un vallon, paisible lui aussi, permet de rejoindre de L'Assemblée des Deux Lay. Ce hameau, mitoyen entre La Réorthe et Chantonay est, comme son nom l'indique, le lieu de mariage de deux Lay, le grand et le petit.

D'abord à plat sur le sentier du Petit Lay puis en forte montée sur le large chemin des Gorinières, vous visez l'eau, non pas celle des 3 châteaux d'eau jum'eaux (jumeaux?) mais celle du poste de ravitaillement du Fuit'eau.

La dernière étape vers Chantonay vous fait découvrir le sombre vallon du Darmier (marches taillées dans le rocher et vestiges d'un moulin à eau). La suite et la fin est d'un grand classique: Touchegray, Moulin Neuf, le sentier des Vigneaux, La Mouhée. Il n'y a plus qu'à se mettre dans la file d'attente pour faire poinçonner son rando-pass.